

Tarif des prestations complémentaires Suisse (Stand Janvier 2012)

Tous les prix s'entendent hors TVA.

Pour les prestations qui n'entrent pas dans le cadre d'un transport effectué par CFF Cargo, le prix sera majoré d'un supplément de 100%. Sauf mention contraire (EUR), les prix s'entendent en francs suisses. La mention « par unité » signifie un mandat du client.

1. Prestations complémentaires générales

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
	Tarif horaire – prestations complémentaires réalisées uniquement dans le cadre de transports ferroviaires effectués par CFF Cargo		
1020	Contrôle technique Cargo (CTC) La durée est décomptée en minutes. La durée minimum facturée est d'un ¼ d'heure.	à l'heure	114.--
1021	Agent de manœuvre	à l'heure	114.--
1022	Conducteur de locomotive de manœuvre	à l'heure	114.--
1123	Locomotive de manœuvre	à l'heure	130.--
1129	Personnel de bureau, déclarant en douane	à l'heure	136.--

2. Traitement des envois

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
	Envoi exceptionnel		
1067	Etablissement d'une offre approximative non contractuelle sans élaboration d'une autorisation de transport (AT).		gratuit
1067	Offre détaillée avec élaboration d'une autorisation de transport (AT)	selon temps effectif	min. 1'500.--
1098	Transports locaux Déplacement local, dans l'enceinte d'une gare, de wagons commandés. Cette prestation doit avoir fait l'objet d'un accord préalable.	par unité	tarif horaire
1161	Transports locaux Déplacement local, dans l'enceinte d'une gare, de wagons commandés. Cette prestation doit avoir fait l'objet d'un	par wagon	tarif horaire

	accord préalable.		
1074	Prestations de manœuvre (unité)	par unité	tarif horaire
1150	Prestations de manœuvre (wagon)	par wagon	tarif horaire
1152	Prestations de manœuvre (tonnes)	par tonne	tarif horaire
1153	Prestations de manœuvre (conteneur)	par conteneur	tarif horaire
1154	Prestations de manœuvre (heure)	à l'heure	tarif horaire
1155	Prestations de manœuvre (jour)	par jour	tarif horaire
1053	Taxe pour les envois du TC avec dépassement du gabarit de chargement En hauteur et/ou en largeur (envoi exceptionnel)	par envoi	50.–
1126	Supplément RID pour les unités de transport intermodales CT/CM/SR	par conteneur	30.–
	Pesage et tarage		
1011	Pesage	par wagon	50.–
1111	Tarage	par wagon	50.–
1012	A partir du 2 ^{ème} pesage avec prestation de manœuvre	par wagon	95.–
1132	A partir du 2 ^{ème} pesage sans prestation de manœuvre	par wagon	50.–
1073/ 1120	Livraison et enlèvement sur la voie de raccordement, gare expéditrice ou destinataire	par wagon	selon contrat ou forfait
1068	Assistance lors du chargement et du déchargement chez le client	selon temps effectif	tarif horaire

3. Traitement des marchandises/conteneurs

Les prix dont le CP est suivi d'une * ne s'appliquent qu'au terminal à conteneurs de Bâle. Les prix pour les autres terminaux à conteneurs sont disponibles sur demande.

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
	Engins de levage Portique roulant électrique		
1014	Maniement par le personnel CFF	par tonne	6.–
1015	Maniement par des utilisateurs privés	par tonne	4.–
	Chariots élévateurs (à fourches) utilisés pour les clients (conducteur inclus),		

	facturation minimum: ¼ d'heure		
1016	Capacité de levage : 1 à 3 tonnes	à l'heure	100.–
1017	Capacité de levage: 4 à 6 tonnes	à l'heure	130.–
1018	Capacité de levage: plus de 6 tonnes	à l'heure	220.–
	Grutages de conteneurs ou de CM		
1036*	Toutes catégories, chargés ou vides	par conteneur	56.–
1037*	Indépendamment d'un transport ferroviaire	par conteneur	112.–
	Stockage dans le cadre d'un transport ferroviaire Les GC, CM et SR sont stockés gratuitement le jour de la livraison et le jour suivant. S'ils sont livrés un vendredi, le stockage est gratuit jusqu'au lundi inclus.		
	Jour de livraison et jour suivant (jours 1 et 2)		gratuit
	2^e et 3^e jour après la livraison (jours 3 à 4)		
1038*	par GC 20' et CM jusqu'à 6.25 m		16.–
1039*	par GC 30' à 45', CM au-delà de 6.25 m et SR		32.–
	Du 4^e au 28^e jours après la livraison (jours 5 à 29)		
1040*	par GC 20' et CM jusqu'à 6,25 m		33.–
1041*	par GC 30' à 45', CM au-delà de 6,25 m et SR		66.–
	A partir du 29^e jour après la livraison (à partir du jour 30)		
1127*	par GC 20' et CM jusqu'à 6,25 m		66.–
1128*	par GC 30' à 45', CM au-delà de 6,25 m et SR		132.–
	Frais de mise à disposition pour conteneurs de marchandises dangereuses à l'importation		
	Mise à disposition le jour d'arrivée		gratuit
1142*	Mise à disposition à partir du 1 ^{er} jour après l'arrivée. A l'exportation, la livraison ne peut se faire que le jour de l'envoi	Conteneur jour	125.–
	Pesage		

1137*	Par GC/CM chargé(e)/vide	par conteneur	21.–
1049*	Des frais de grue supplémentaires sont facturés pour tout pesage demandé ultérieurement.	par GC/CM	77.–
1050	Consommation d'électricité Pour la régulation de la température des GC frigorifiques, forfait par 24 heures entamées.	Conteneur jour	100.–
1051	Calage des conteneurs	par conteneur	25.–
1100	Opération de rotation des conteneurs	à l'heure	min. 200.–

4. Auxiliaires de transport

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
	Agrès de chargement		
	Bâches à usage unique		
1002	Bâche 4,8 x 15 m (blanche)	par bâche	220.–
1002	Bâche 4,8 x 16,7 m (blanche)	par bâche	220.–
1003	Sangle à usage unique	par sangle	15.–
1004	Cales en bois		gratuit
1006	Filets à usage unique (par rouleau de 300 m)	par rouleau	500.–
1140	Plombs pour wagons bloc de 10 pièces	par bloc	5.–
1141	Plombs pour wagons carton de 1000 pièces	par carton	400.–
	Engins échangeables (EE) – par EE déclaré		
1007	Palettes EUR	par palette	3.50
1008	Cadre	par cadre	6.60
1009	Couvercle	par couvercle	1.50
1010	Prix par jour de retard Minimum de facturation CHF 200.-	par jour	0.50

5. Formation

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
1106	Formation douane (notions élémentaires)	par formation	selon temps effectif

6. Statut de l'envoi et irrégularités

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
	Empêchement à la livraison		
1102	Par notification		60.–
1104	Frais de manœuvre et autres frais	à l'heure	tarif horaire
1103	Notification d'entreposage ou menace de vente	par notification	60.–
1105	Vente de marchandises selon art. 21 §3 du CIM. Les dépenses non couvertes par la vente des marchandises seront facturées au client.		selon LTM/CIM
1076	Attestation de livraison selon temps effectif	½ heure	tarif horaire
1107	Frais de traitement Chiasso Pour la réédition d'envois avec lettre de voiture CIM au départ de Chiasso vers l'Italie et poursuite du trajet ou sens inverse.	par wagon	30.–
	Dispo-Cargo Dispo-Cargo est une procédure pour laquelle la provenance n'est plus indiquée, à la demande du client.		
1090	Un expéditeur et un destinataire	par envoi	30.–
1091	Plusieurs expéditeurs ou destinataires	par lot partiel par wagon	13.– min. 60.–
1096	Disposition ultérieure La taxe de stationnement et les prestations de manœuvre supplémentaires seront facturées en fonction du temps effectif.	par envoi	60.–

	Autres prestations administratives		
1054	Pour des rectificatifs de facture en raison de données incorrectes fournies par le client.	par facture	60.–
1055	Frais de traitement pour les ordres de transport non transmis par CIS-online ou EDIFACT	par envoi	10.–
1056	Transmission des données d'envoi par courrier/fax après exécution de l'envoi sur demande du client	par transmission	10.–
1099	Procès-verbaux de constatation	¼ d'heure	tarif horaire

7. Traitement douanier

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
	Dédouanement à l'importation en Suisse		
	Dédouanement à l'importation sans vérification douanière		
4201	Jusqu'à deux positions tarifaires	Wagon/GC/CM	50.–
4202	Par position tarifaire supplémentaire	Wagon/GC/CM	12.–
	Dédouanement à l'importation, avec vérification douanière, en sus du CP 4201		
4203	Déclarant en douane Facturation minimale ½ heure	¼ d'heure	tarif horaire
1074	Manœuvres	¼ d'heure	tarif horaire
1014– 1036	Grutage selon tarifs locaux		selon temps effectif
4222	Prélèvement d'échantillons (RID)		selon temps effectif
	Dédouanement à l'importation de trains complets et de groupes de wagons		
4201	1 ^{er} au 4 ^e wagon/GC/CM	Wagon/GC/CM	50.–
4207	Par wagon/GC/CM supplémentaire	Wagon/GC/CM	21.–
	Dédouanement à l'exportation en Suisse		
	Dédouanement à l'exportation sans vérification douanière		

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
4001	Jusqu'à deux positions tarifaires	Wagon/GC/CM	30.–
4002	Par position tarifaire supplémentaire	Wagon/GC/CM	14.–
Dédouanement à l'exportation, avec vérification douanière, en sus du CP 4001			
4003	Déclarant en douane Facturation minimale: ½ heure	¼ d'heure	tarif horaire
1074	Manœuvres	¼ d'heure	tarif horaire
1014– 1036	Grutage selon tarifs locaux	forfait	selon temps effectif
4022	Prélèvement d'échantillons (RID)		selon temps effectif
Dédouanement à l'exportation de trains complets et de groupes de wagons			
4001	1 ^{er} et 2 ^e wagon/GC/CM	Wagon GC/CM/CM	30.–
4007	à partir du 3 ^e wagon/GC/CM	Wagon GC/CM/CM	14.–
Déclaration de sortie (eDec effectuée par le client)			
4014	Déclaration de sortie	par liste d'exportation	21.–
Contrôle de la radioactivité des wagons pour ferraille (uniquement Chiasso)			
4026	Contrôle physique du wagon et établissement du certificat IRME90	par wagon	75.–
4027	Frais de manœuvre forfaitaires	par wagon	65.–

	Autres prestations douanières Suisse		
40-/ 4208 40-/ 4209	Dédouanement en admission temporaire		sur demande
	Etablissement/décharge d'un NCTS en Suisse		
4010 A 4210 E	Etablissement d'un NCTS (marchandises sensibles exclues)	Wagon/GC/CM	75.–
4011 A 4211 E	Décharge d'un NCTS avec transport ferroviaire CFF Cargo	Wagon/GC/CM	30.–
40-/ 4219 40-/ 4220 40-/ 4221	Etablissement/décharge d'un acquit-à-caution 11.51		sur demande
	Dédouanement poids lourds		
4028 A 4228 E	Déclarant en douane Facturation minimale 1 heure	¼ d'heure	tarif horaire
	Surveillance douanière pour les envois sous contrôle douanier		
4018 A 4218 E	Envois sans calcul des prix pour le parcours en Suisse	Wagon/GC/CM	21.–
	Envois avec calcul des prix pour le parcours en Suisse, y compris wagons P vides		intégré
	Provision pour avance		
4091 A 4291 E	Provision pour avances (droits de douane et taxe sur la valeur ajoutée) Provision minimum CHF 13.-	Avance	2.0 %
	Dédouanement par des tiers en cours de trajet		
4090	Forfait pour la surveillance	Wagon/GC/CM	35.–
	Supplément pour les prestations selon les CP 4000 - 4999		

4029 A 4229 E	Déclarant en douane	¼ d'heure	tarif horaire
------------------	---------------------	-----------	---------------

	Dédouanement à l'importation en Italie		
4240	Dédouanement à l'importation sans vérification douanière	Wagon/GC/CM	EUR 50.–
4203	Dédouanement à l'importation, avec vérification douanière, en sus du CP 4240	Idem dédouanement à l'importation en Suisse	
	Dédouanement à l'exportation en Italie		
	Dédouanement à l'exportation sans vérification douanière		
4040	Jusqu'à 5 positions tarifaires	Wagon/GC/CM	EUR 45.–
4041	A partir de 6 positions tarifaires	Wagon GC/CM/CM	EUR 55.–
4003	Dédouanement à l'exportation, avec vérification douanière, en sus du CP 4040	Idem dédouanement à l'exportation en Suisse	
	Etablissement/décharge d'un NCTS en Italie		
4045 A 4245 E	Etablissement d'un NCTS (marchandises sensibles exclues)	Wagon/GC/CM	EUR 45.–
4046 A 4246 E	Décharge d'un NCTS avec transport ferroviaire CFF Cargo	Wagon/GC/CM	EUR 20.–

8. Autres prestations

CP	Description de la prestation	Unité	Prix en CHF
1109	Desserte des voies de débord en-dehors du réseau de base	par wagon	90. –
	Annulation de réservations de wagons		
	Annulation de la commande jusqu'à deux jours ouvrables avant la date de livraison convenue du wagon.		gratuit
1033	Annulation de la commande avant 9h00 le jour ouvrable avant la date de livraison convenue du wagon.	par wagon	100.–
1034	Annulation de la commande après 9h00 le jour ouvrable avant la date de livraison convenue du wagon.	par wagon	200.–
1035	Forfait journalier pour utilisation illicite d'un wagon	Wagon/jour	800.–
	Nettoyage et désinfection des wagons		
1080	Elimination des résidus et nettoyage	à l'heure	tarif horaire
1081	Frais d'élimination des déchets		Selon dépenses
1082	Frais de transport		selon accord
1082	Frais de manœuvre	à l'heure	tarif horaire
	Nettoyage humide de tout le wagon selon les directives GTP		
1062	Wagons à 2 essieux	par wagon	1'180.–
1063	Wagons à 4 essieux	par wagon	1'740.–
	Irrégularités RID		
1093	Travaux supplémentaires pour cause d'irrégularité RID chez le client.	par wagon	100.–
1094	Apposition d'étiquettes RID/marquage de marchandises dangereuses A la demande du client (matériel inclus).	par wagon	300.–

Pré- et post-acheminement par camion			
1066	Pré-acheminement par route pour les clients sans voie de raccordement.	par tonne	Selon accord
1166	Post-acheminement par route pour les clients sans voie de raccordement.	par tonne	Selon accord
Assurance, intérêts à la livraison (possible uniquement pour le trafic international)			
1084	En trafic avec un pays frontalier	% de la valeur de la marchandise	0.5 %
1085	En trafic avec des pays tiers, en transit par un pays frontalier.	% de la valeur de la marchandise	1 %
1086	En trafic avec des pays tiers, en transit par plusieurs pays Minimum par envoi.	% de la valeur de la marchandise	2 % 42.–
Frais de stationnement et de remisage (garage)			
Remisage de wagons de marchandises sur voie ferroviaire			
1072	Wagons à 2 essieux	par 24 heures	83.–
1112	Wagons à plus de 2 essieux	par 24 heures	115.–
Remisage de wagons de marchandises privés sur voie ferroviaire			
1083	Wagons à 2 essieux	par 24 heures	33.–
1097	Wagons à plus de 2 essieux	par 24 heures	45.–
Taxe de stationnement en cas de dépassement du délai de chargement sans frais.			
1113	Wagons à 2 essieux	par 24 heures	47.–
1114	Wagons à plus de 2 essieux	par 24 heures	68.–
1119	Si le wagon n'est pas restitué dans un délai de 30 jours suivant sa remise/mise à disposition, une indemnité journalière pour perte de transport équivalant à la taxe de stationnement multipliée par cinq sera ajoutée à la taxe de stationnement à partir du 31 ^e jour.		

	Location de wagons pour stockage Une indemnisation de mise à disposition sera prélevée pour la livraison et l'enlèvement (supprimée en cas de transport par CFF Cargo)		
1101	Wagons réseaux	par jour	Selon accord
	Lubrification des aiguilles de la voie de raccordement du client		
1075	Lubrification des aiguilles de la voie de raccordement du client	Par aiguille / par an	300.–

9. Abréviations

Abréviations	Signification
E	Exportation
DE	Déclaration d'exportation
CIM	Règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire de marchandises. Annexe B de la COTIF (Convention relative aux transports internationaux ferroviaires)
I	Importation
TWCI	Trafic par Wagons Complets Isolés
GC	Grand conteneur/Conteneur 20', 40'
LTM	Loi fédérale du 19 décembre 2008 sur le transport de marchandises par des entreprises de chemin de fer, de transport à câbles ou de navigation (Loi sur le transport de marchandises, LTM)
IRME90	Documento di accompagnamento per l'importazione di Rottami metallici da paesi Extra U. E (Documents d'accompagnement pour l'importation de débris métalliques depuis les pays hors de l'UE)
KS	Service clientèle
TC	Trafic combiné
CP	Code de prestation
NCTS	New Computerized Transit System (Nouveau système informatisé de transit)
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
SR	Semi-remorque
Document T	Documents douaniers établis pour des marchandises non dédouanées ou en vue d'obtenir le statut douanier UE. Actuellement sous forme électronique grâce au système NCTS.
EE	Engins échangeables (palettes EUR, cadres, couvercles)
CM	Caisse mobile
CW	Contrôle des wagons

Abréviation	Signification
PCD	Procédure centralisée de décompte

Chemins de fer fédéraux suisses CFF Cargo SA
Service clientèle
Centralbahnstrasse 4
4065 Bâle
Suisse

Téléphone en Suisse 0800 707 100
Fax Suisse 0800 707 010
Téléphone Europe 00800 7227 2224
Fax Europe 00800 7222 4329
cargo@sbbcargo.com